

REJOIGNEZ LE CERCLE DES ENTREPRISES MÉCÈNES DE LA PHILHARMONIE DE PARIS



**MÉCÉNAT
ET PARRAINAGE
D'ENTREPRISES**



**PHILHARMONIE
DE PARIS**
PRIMA LA MUSICA

PRIMA LA MUSICA, C'EST...

SOUTENIR LE PROJET GLOBAL
DE LA PHILHARMONIE

**Créée en 2015 par les Ateliers
Jean Nouvel, la Cité de la musique -
Philharmonie de Paris est
l'établissement culturel de référence
du Grand Paris. En son sein, la Grande
salle Pierre Boulez est l'une des plus
belles salles de concert au monde, dotée
d'une technologie acoustique de pointe.**

Une programmation variée d'excellence

En entretenant des répertoires variés
– de la musique symphonique et
contemporaine aux musiques du monde
et actuelles – la Philharmonie de Paris
recherche la multiplication des formes
de transmission et de mobilité du public.
Ainsi, la transdisciplinarité y occupe une
place de choix.

Grande Salle Pierre Boulez



Un lieu de vie ouvert

La Philharmonie de Paris est
profondément engagée en faveur
de la démocratisation culturelle. Elle
porte l'emblématique projet Démos,
qui favorise l'accès à la musique par la
pratique orchestrale à des enfants issus
de quartiers relevant de la politique de la
ville ou de zones rurales insuffisamment
dotées en institutions culturelle.

De nombreux autres projets à vocation
sociale – ateliers de pratique musicale,
découverte des métiers du secteur,
initiation au chant choral, Philharmonie
des enfants – sont également menés
à la Philharmonie de Paris.

Une institution porteuse de changement

Institution prescriptrice et exemplaire
sur l'enjeu de la place des femmes dans
le monde de la musique classique,
la Philharmonie de Paris encourage une
plus juste reconnaissance des cheffes
d'orchestre et des compositrices d'hier
et aujourd'hui, tout en accompagnant
la professionnalisation des talents
de demain.

La Philharmonie de Paris participe aussi
à la prise de conscience globale autour
des problématiques environnementales,
notamment grâce à ses expositions
temporaires – « *Salgado Amazônia* » en
2021 et « *Musicanimale* » en 2022.



Détail de la Grande Salle Pierre Boulez

S'ASSOCIER À UNE IMAGE PRESTIGIEUSE

Adhérer au cercle *Prima la musica*, c'est associer l'image de votre entreprise à celle de la Philharmonie.

Enrichissez votre communication institutionnelle et faites rayonner votre marque !

UNE OFFRE ACCESSIBLE À TOUTES LES ENTREPRISES

Le cercle *Prima la musica* propose trois fourchettes d'adhésion annuelle, à partir de 5 000 €.

Petites ou grandes, quel que soit leur secteur d'activité, toutes les entreprises ont leur place au sein du cercle.



CORDES < À 5 000 €



BOIS < À 10 000 €



CUIVRES < À 20 000 €

Collection permanente du Musée de la musique



MÉCÉNAT OU PARRAINAGE

- ADHÉSION DANS LE CADRE D'UN MÉCÉNAT :
 - Déduisez 40 à 60 % du montant de votre don de votre impôt sur les sociétés, Dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % de votre chiffre d'affaires si ce dernier est plus élevé.
 - Bénéficiez de 25 % de contreparties.
- ADHÉSION DANS LE CADRE D'UN PARRAINAGE :
 - Déduisez votre dépense de votre résultat fiscal au titre des charges d'exploitation,
 - Bénéficiez de 50 % de contreparties matérielles.

DE NOMBREUX AVANTAGES

UN CRÉDIT DE CONTREPARTIES

Découvrez et faites découvrir les différentes facettes du projet de la Philharmonie de Paris grâce à un large éventail de contreparties à destination de vos clients ou de vos collaborateurs. Le programme de chaque entreprise membre est conçu sur-mesure.

- Places pour nos concerts et festivals,
- Laissez-passer pour la Collection permanente du Musée de la musique et les expositions,
- Visites guidées de la collection permanente du Musée de la musique,
- Accès aux coulisses de la Philharmonie (visites privées, répétitions générales),
- Privatisation d'espaces Belvédère (rooftop), le Studio, Grand Salon de la Philharmonie...

UNE BILLETTERIE RÉSERVÉE

- Bénéficiez d'une priorité de réservation sur une sélection de concerts,
- Échangez vos places sans qu'elles soient décomptées de vos contreparties, jusqu'à une semaine avant la date du concert,
- Profitez d'un interlocuteur dédié.

VISIBILITÉ

Votre entreprise est remerciée individuellement ou collectivement sur l'ensemble des supports de communication institutionnels de la Philharmonie de Paris (brochure de saison, panneaux de remerciements, programmes de salle, site Internet) ainsi que sur ceux dédiés aux projets soutenus par le cercle.

DÉCOUVREZ LA PROGRAMMATION DES CONCERTS 24/25

DÉCOUVREZ LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES 24/25

Exposition *Basquiat Soundtracks*



LA PHILHARMONIE DE PARIS, C'EST...

- PLUS D'**1,6 MILLION** DE VISITEURS PAR AN.
- PLUS DE **100 000 VISITEURS** PAR EXPOSITION TEMPORAIRE.
- **133 000 FOLLOWERS** SUR INSTAGRAM.
- **300 000 VISITES** MENSUELLES DU SITE INTERNET DE LA PHILHARMONIE.

ESPACES PRIVATISABLES



Le Studio



Le Belvédère



Grand salon panoramique



Terrasse du Grand salon



Bar de la Grande salle Pierre Boulez



Foyer de la Grande salle Pierre Boulez

VOIR NOS AUTRES ESPACES



Gala 2023 de la Philharmonie de Paris - La Nuit de l'Ourcq

UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À DES FORMULES D'EXCEPTION

NOS FORMULES DE RÉCEPTION SUR-MESURE

En tant que membre du cercle *Prima la musica*, vous avez la possibilité de joindre à vos places de concerts des prestations cocktail clefs en main et d'offrir une soirée inoubliable à vos clients et/ou collaborateurs.



NOS OFFRES COMMERCIALES

Bénéficiez de tarifs préférentiels et d'une priorité de réservation sur nos prestations commerciales avec :

- 10 % de réduction sur les formules prestige (coupe de champagne, cocktail d'avant-concert ou d'entracte),
- 10 % de réduction sur les soirées exceptionnelles (Gala annuel de la Philharmonie de Paris),
- 20 % de réduction sur les ateliers de team building (music session, ateliers de pratique musicale en groupe).

Les formules de réception et les différentes offres commerciales ne s'inscrivent pas dans le cadre des contreparties.



Grande salle Pierre Boulez

LE CERCLE PRIMA LA MUSICA RÉUNIT ET REMERCIE

 MONNOYEUR

 Smurfit Kappa

 IMCD

 **amic**
Le fil, notre passion

 ANGERIS
LOGICIEL DE VALUÉS BIENÊTES

 beezen

 Cabinet
IFA
INVESTISSEMENT & CONSEIL

 etyo

EVERSHEDS
SUTHERLAND

 Immoville

 HICCO

 M·A·I
MATÉRIEL AUDIALAIRE D'INFORMATIQUE

 GROUPE
imestia

Crédits

Architecte pour la Philharmonie de Paris : **Ateliers Jean Nouvel**. Architecte pour la Cité de la musique : **Christian de Portzamparc** © ADAGP 2023. Architecte pour l'ensemble des espaces d'exposition permanente, scénographie, muséographie du Musée de la musique - Cité de la musique : **Franck Hammoutène** © ADAGP 2023. Architecte du réaménagement du Musée de la musique - Cité de la musique (2009) : **Adeline Rispal** (Repérages architectures).

Photos : © **William Beaucardet** : couverture, p. 3, p. 5 et p. 7, © **Ava du Parc** : p. 2, © **Marco Borggréve** : p. 3, © **Nicolas Lascourrèges** : p. 5 et p. 6, © **Gil Lefauconnier** : p. 5 et p. 6, © **Joachim Bertrand** : p. 4 et p. 5, © **Pierre Morel** : p. 5.

Conception graphique : BETC - Coordination de la brochure : Agathe Peigney.

© Philharmonie de Paris, juillet 2023. Ce document n'est pas contractuel et sujet à modifications.

Licences R-2022-004254, R-2022-003944, R-2021-013751, R-2021-013749

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

AGATHE PEIGNEY

RESPONSABLE DU CERCLE PRIMA LA MUSICA

01 44 84 89 62

apeigney@cite-musique.fr

CAMILLE ASSOULINE

RESPONSABLE DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE ET DES PARRAINAGES

01 53 38 38 32

cassouline@cite-musique.fr

CHRISTOPHE MONIN

DIRECTEUR DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE ET DES PARRAINAGES

01 44 84 46 04

cmonin@cite-musique.fr



CITÉ DE LA MUSIQUE
**PHILHARMONIE
DE PARIS**

PHILHARMONIEDEPARIS.FR

01 44 84 44 84

221, AVENUE JEAN-JAURÈS 75019 PARIS